



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2248>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-2248**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE

Description : Souscription de différents contrats d'assurances au profit de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE

Identifiant de la procédure : 42e4d3e3-2958-476a-8d0e-eed8f39b53b4

Avis précédent : 384361-2024

Identifiant interne : AQTA_FORM_2024_03

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515200 Services d'assurance de biens

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66513100 Services d'assurance défense et recours

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les montants indiqués pour chaque lot correspondent aux montants TTC sur la durée totale du marché soit 5 ans. Concernant le lot 1, à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert, aucune offre n'a été reçue. Ce lot a par

conséquent fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-2 du code de la commande publique. Ce lot a été attribué à l'issue de cette nouvelle procédure. Modalités de consultation du contrat: le contrat est consultable dans le respect des secrets protégés par la loi sur demande écrite adressée au service Commande publique de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique à l'adresse suivante : marches.publics@auray-quiberon.fr. La demande écrite devra identifier le demandeur personne juridique et personne physique qui devra pouvoir justifier de son identité lors de la consultation. La consultation du marché se déroulera, sur rendez-vous, (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h et de 13 h30 à 16h30 le vendredi à l'adresse : Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique espace Tertiaire Porte Océane rue du Danemark B.P. 70447 56404 Auray Cedex. La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique sera fermée le 17 janvier 2025 matin. Référence BOAMP de l'avis d'appel public à la concurrence : 24-74801. Date de publication au BOAMP : 28/06/2024.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n° 1: Dommages aux biens et risques annexes

Description : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »

Identifiant interne : 24.121

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : Tarification

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - D'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - D'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des différends conformément à l'article R2197-1 du Code de la commande publique

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n° 2: Responsabilité et risques annexes

Description : Assurance « Responsabilité et risques annexes »

Identifiant interne : 24.114

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : Tarification

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - D'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - D'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les

actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des différends conformément à l'article R2197-1 du Code de la commande publique

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3: Protection juridique

Description : Assurance « Protection juridique »

Identifiant interne : 24.115

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Description : Tarification

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - D'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - D'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des différends conformément à l'article R2197-1 du Code de la commande publique

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 502,371.85 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupama Loire Bretagne Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE dite LOIRE BRETAGNE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GROUPAMA LOIRE BRETAGNE LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 342,928.4 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.121

Titre : Lot n°1 : assurance " Dommages aux biens et risques annexes ".

Date de conclusion du marché : 31/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement PARIS NORD ASSURANCES SERVICES / AREAS
DOMMAGES représenté par son mandataire PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Groupement PARIS NORD ASSURANCES SERVICES /
AREAS DOMMAGES LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 142,550.65 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.114

Titre : Lot n°2 : assurance "Responsabilité et risques annexes".

Date de conclusion du marché : 11/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement ACL COURTAGE / Compagnie CFDP, représenté par
son mandataire l'entreprise ACL COURTAGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Groupement ACL COURTAGE / Compagnie CFDP
LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 16,892.8 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24.115

Titre : Lot n°3 : assurance "Protection juridique ".

Date de conclusion du marché : 11/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Numéro d'enregistrement : 20004312300013

Adresse postale : Communauté de communes Espace tertiaire Porte Océane Rue du Danemark

Ville : Auray Cedex

Code postal : 56404

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président

Adresse électronique : marches.publics@auray-quiberon.fr

Téléphone : 0297291869

Profil de l'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 173 500 059 00014

Adresse postale : 3 contour de la Motte, CS 44416

Ville : Rennes Cedex

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Télécopieur : 0299635684

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif de règlement amiable des différends conformément à l'article R2197-1 du Code de la commande publique

Numéro d'enregistrement : 130 029 283 00012

Adresse postale : CCIRA de Nantes DREETS DES PAYS DE LA LOIRE Adresse postale: Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso BP 24209

Ville : NANTES Cedex 1

Code postal : 44042

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : 06 60 48 98 89

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Groupama Loire Bretagne Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE dite LOIRE BRETAGNE

Numéro d'enregistrement : 383 844 693 00887

Adresse postale : 23, Boulevard Solférino CS 51209

Ville : RENNES Cedex

Code postal : 35012

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Groupement PARIS NORD ASSURANCES SERVICES / AREAS DOMMAGES
représenté par son mandataire PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Numéro d'enregistrement : 341 539 815 00025

Adresse postale : TOUR CB21 16 place de l'Iris

Ville : PARIS LA DEFENSE CEDEX

Code postal : 92040

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Groupement ACL COURTAGE / Compagnie CFDP, représenté par son mandataire
l'entreprise ACL COURTAGE

Numéro d'enregistrement : 818 660 771 00028

Adresse postale : LAPARRO

Ville : SAINT JEAN LESPINASSE

Code postal : 46400

Subdivision pays (NUTS) : Lot (FRJ25)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 770430c2-a408-46d8-86c9-021acb8cfb93 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2025 à 17:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025